

Paris, le 7 décembre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STOP À LA DÉSINFORMATION DES ASSOCIATIONS ANIMALISTES : LA FILIÈRE FRANÇAISE DES ŒUFS CONFIRME LA MISE EN ŒUVRE DE L'OVOSEXAGE DÈS LE 1^{ER} JANVIER

L'Interprofession française des œufs (CNPO) s'insurge contre la nouvelle campagne de désinformation lancée à son encontre par l'association animaliste L214. Les militants extrémistes prétendent que 50 % des œufs français ne seront pas concernés par l'ovosexage, ce qui est totalement erroné. Le CNPO rappelle en effet que les professionnels sont d'ores et déjà prêts à mettre en œuvre l'ovosexage sur les souches de poules brunes, qui représentent 85 % de leur cheptel. À compter du 1^{er} janvier 2023, la filière française des œufs sera ainsi la première au monde, avec l'Allemagne, à mettre volontairement fin à l'élimination des poussins mâles.

Une fois encore, sur le sujet de l'ovosexage comme tous les autres, les associations animalistes jouent la désinformation pour harceler le secteur de l'élevage au lieu de saluer les efforts volontaires et l'engagement des professionnels. La seule volonté de ces activistes est de mettre fin à tous les types d'élevages en France, interdisant la consommation de produits issus des animaux en ôtant aux Français leur liberté de choix. Tous les moyens sont bons pour arriver à leurs fins, y compris la diffusion de fausses informations et le harcèlement.

L'Interprofession française des œufs (CNPO) en appelle ainsi à la raison sur le sujet. Elle est en effet mobilisée de longue date sur la mise au point de méthodes d'ovosexage et ses travaux lui ont permis d'équiper les couvoirs afin de respecter les engagements pris par la France, pionnière en la matière. Cette évolution majeure en faveur du bien-être animal a nécessité de très lourds investissements, rendus possibles par les investissements des couvoirs soutenus par l'État et par l'engagement de financement des enseignes de la distribution, via une cotisation interprofessionnelle à hauteur de 45 millions d'euros par an. Désormais, l'Interprofession française des œufs souhaite poursuivre ses travaux sereinement afin de trouver les technologies adaptées à l'ovosexage des souches non brunes, qui représentent le reste de ses effectifs, soit environ 15 % des poules en France.

L'Interprofession rappelle que ses actions en faveur du renforcement du bien-être animal sont largement reconnues. La filière s'est notamment illustrée en menant, depuis 2017, une transition ambitieuse vers des modes d'élevages alternatifs (bio, plein air dont Label Rouge, sol) avec des résultats dépassant même ses objectifs fixés à 50 % pour 2022. Fin 2021, plus des 2/3 des poules pondeuses (67 %) étaient ainsi dans les élevages alternatifs à la cage, au-dessus de la moyenne des pays de l'Union européenne qui s'élevait à 58 %.

Une agilité qui lui permet de conforter sa place de n°1 des pays producteurs d'œufs dans l'Union européenne. En 2021, elle a proposé 15,7 milliards d'œufs, tous types d'élevages confondus : cage, sol, plein air, dont Label Rouge, et bio.

La filière joue un rôle économique clé et participe à la souveraineté alimentaire de la France. Elle est en effet en capacité de fournir l'intégralité du marché français depuis une dizaine d'années.

Pour information :

Le CNPO est l'interprofession française des œufs. Il représente la filière, des accouveurs aux distributeurs en passant par les éleveurs, les fabricants d'aliment, les centres d'emballage et fabricants d'ovoproduits et les abattoirs. Il regroupe six collèges professionnels. Le CNPO a été reconnu par les Pouvoirs publics le 12 mars 1996. Chargé de contribuer au développement et à la prospérité des différentes branches de la filière ponte, il a donc pour objectifs principaux d'assurer le contact entre les organisations professionnelles, de représenter les acteurs de la filière auprès des instances nationales, européennes et internationales, de réaliser des actions d'informations et de communication en vue de développer le marché de l'œuf, d'entreprendre des actions techniques pour développer les exportations, améliorer la production et la transformation, de servir de cadre aux accords entre l'ensemble des partenaires.
